

Protection de la Ressource au SMAEP – VIV'EAU

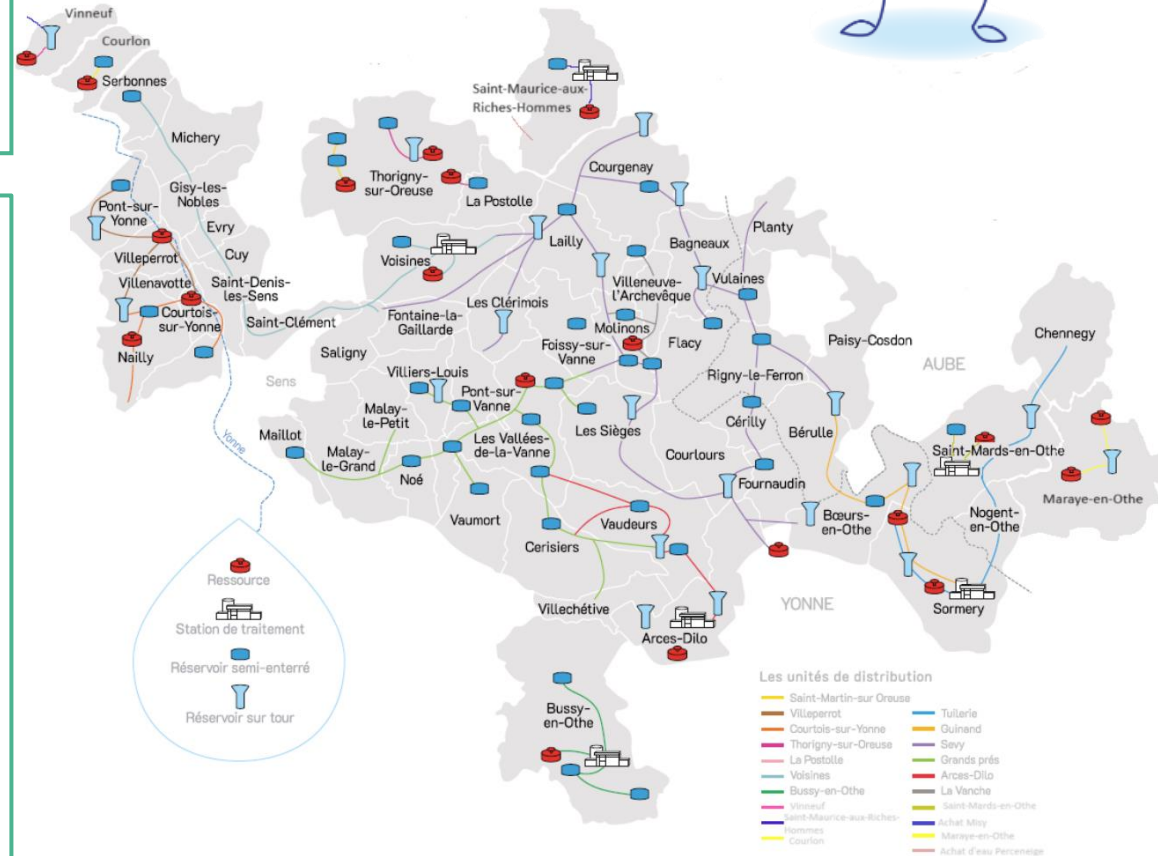
Le Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable Sens Nord-Est/Sources des salles

Le syndicat est un établissement public de coopération intercommunale chargé du traitement de l'adduction et de la distribution d'eau potable dans les foyers du secteur nord-est du département de l'Yonne et de l'Aube. Il s'engage à sécuriser et à entretenir ses installations afin de livrer une eau de qualité conforme à la réglementation.

Protection de la ressource en eau

VIV'EAU travaille depuis de nombreuses années sur la protection de ces ressources. Un enjeu primordial et indispensable pour préserver nos ressources contre les pollutions. Les actions mises en place sont les suivantes ;

- Toutes les ressources du SMAEP* sont pourvues d'un arrêté préfectoral instaurant les périmètres de protection afin de protéger la ressource de pollutions ponctuelles et accidentelles.
- Le SMAEP a engagé une animation de territoire en collaboration avec Eau de Paris, le SMBVA, La Chambre d'agriculture de l'Yonne et de l'Aube.
- Des études des Bassins d'Alimentation de Captage (BAC), sont réalisées sur nos captages afin de protéger au mieux nos ressources. L'eau qui s'infiltre ou ruisselle sur ces bassins, contribue à l'alimentation de la ressource en eau.
- La qualité de l'eau a un suivi régulier par des prélèvements complets (nitrates, résidus de produits phytosanitaires...)
- Le SMAEP possède une stratégie foncière. Des parcelles sont acquises et gérées sans produits phytosanitaires.





L'animation agricole



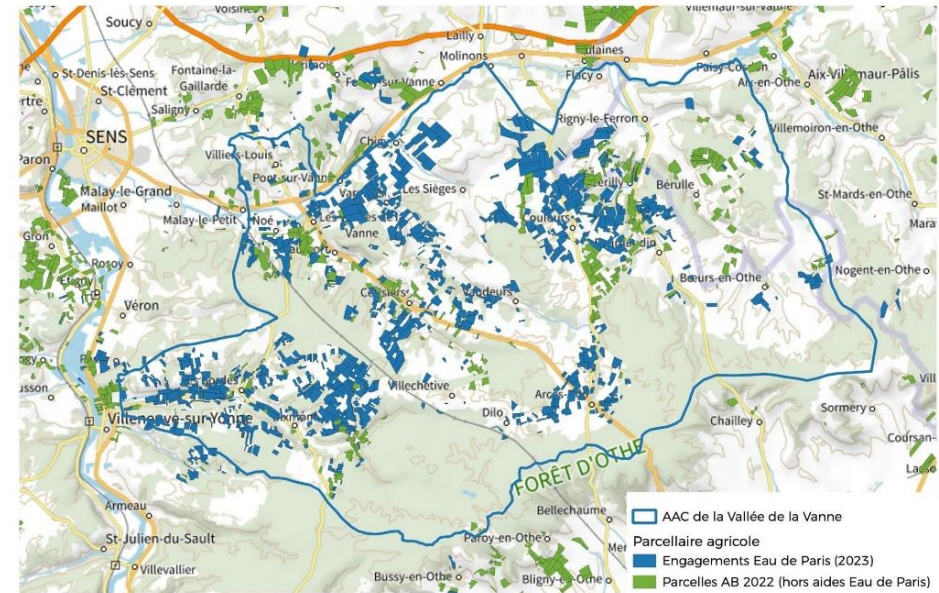
Nos ressources en eau sont principalement situées à proximité de terres agricoles. Les agriculteurs sont donc des partenaires essentiels des démarches de préservation de la qualité de l'eau. Le poste d'animateur agricole consiste à être le médiateur qui accompagne les agriculteurs à titre volontaire sur des programmes d'action. Les actions de l'animation agricole permettront d'avoir des bénéfices sur la qualité de l'eau sur le long terme ;

Comme par exemple :

- ◆ Conversion à l'agriculture biologique.
- ◆ Plantation de cultures demandant moins d'engrais et de produits phytosanitaires.
- ◆ Plantation de haies pour limiter le ruissellement et le transfert des polluants vers les eaux souterraines.
- ◆ Des formations et visites peuvent aussi leur être proposées pour favoriser les échanges et retours d'expérience.

Selon le secteur, des animations de différentes structures sont chargées de les accompagner dans la mise en œuvre de ces actions. C'est notamment le cas sur la Vallée de la Vanne où Eau de Paris mène des actions avec des partenaires techniques locaux.

Surfaces en agriculture biologique sur l'AAC de la Vallée de la Vanne (2022-2023)



BIO Bourgogne-Franche-Comté - mars 2024 / d'après le RPG 2022

Le Syndicat c'est ;

- ◆ 21 ressources
- ◆ 22 réservoirs sur tour
- ◆ 41 réservoirs semi-enterrés
- ◆ 6 stations de traitement (produits phytosanitaires)



Aperçu de l'animation réalisée par Eau de Paris

Nos captages concernés par une convention de partenariat avec Eau de Paris :

- ◆ La Vanche à Molinons
- ◆ Grand Prés dit Vareilles à Pont-Sur-Vanne
- ◆ La Guinant à Sormery
- ◆ La Tuilerie à Sormery
- ◆ Source du Lavoir à Arces-Dilo
- ◆ Source de Sévy à Venizy-Sévy

Eau de Paris mène des actions pour protéger la ressource en eau et la biodiversité sur nos captages qui sont :

- ◆ Une animation technique et gratuite pour les agriculteurs intéressés.
- ◆ L'appui au développement de systèmes agricoles durables en agriculture biologique.
- ◆ Le développement des filières locales en circuits courts et bio.



Prochainement : exemple d'animation avec Eau de Paris....